

Juger les crimes nazis en Allemagne après Nuremberg

Comment la justice allemande s'est-elle saisie de la question de la poursuite des anciens nazis ?

Dès la fin de la guerre se pose la question du jugement des acteurs locaux allemands de la « Solution finale ». Les tribunaux militaires alliés vont juger les responsables locaux en parallèle des tribunaux civils.

Les tribunaux et les procès	Verdicts
Le procès militaire quadripartite (juges issus des États-Unis, Royaume-Uni, URSS et France) de Nuremberg : – 24 personnes jugées – 4 organisations nazies : le parti nazi, la SS, le SD (service du renseignement), la Gestapo	• 12 condamnations à mort • 3 peines de prison à perpétuité • 1 peine de vingt ans de réclusion • 1 peine de quinze ans de réclusion • 2 peines de dix ans de réclusion • 3 acquittements • (1 accusé se suicide pendant le procès et 1 autre est estimé inapte à être jugé pour cause de maladie)
Les procès militaires alliés menés séparément dans chaque zone d'occupation : 177 personnes jugées : – procès des juristes – procès de l'économie SS – procès de IG-Farben (entreprise qui fournissait le zyklon B) – procès de l'office de la politique raciale – procès Krupp AG (entreprise qui a produit les armes de l'armée allemande) – procès du haut commandement de la Wehrmacht	• 24 condamnations à mort (12 exécutions effectives) • 118 peines de prison (dont 20 à perpétuité) • 35 acquittements
Tribunaux militaires américains de Dachau, Darnstadt, Ludwigsburg : 1 517 membres du personnel des camps de concentration.	• 324 condamnations à mort • 247 peines de réclusion à perpétuité • Les autres peines sont plus légères.
Les tribunaux civils allemands : – les <i>Spruchkammern</i> (tribunaux des zones occidentales) : 5 528 personnes jugées (la majorité dans la zone britannique) – les <i>Sonderstrafkammern</i> (cours spéciales créées dans la zone soviétique) : 12 500 personnes jugées	• 5 187 « principaux coupables » ou « individus compromis » (les trois quarts d'entre eux seront ensuite réhabilités). • Plus de 100 condamnations à mort et 200 à 300 peines de réclusion à perpétuité dans la zone soviétique (les autres peines sont plus légères).

1 En Allemagne, un processus judiciaire de grande ampleur (1945-1949)

D'après Marie-Bénédicte Vincent (dir.), « Punire et rééduquer le processus de dénazification (1945-49) », in *La Dénazification*, Tempus, 2008, p. 14-22.

Vocabulaire

■ **Dénazification** : politique visant à épurer la société allemande de tous ses éléments nazis. C'est un processus qui se déroule dans le domaine judiciaire, politique, économique et culturel.

2 Les catégories de coupables

Les instances créées par les Alliés (chambres de **dénazification** instaurées en mars 1946 par les Américains et en 1947 par les Français et les Britanniques) avaient à charge de classer la population selon cinq grandes catégories : les « principaux coupables » [...], les individus « compromis » [...], les individus « peu compromis » [...], les « suiveurs » [...] et les individus « exonérés » [...]. Or, selon l'expression désormais consacrée de Lutz Niethammer, les chambres de dénazification sont devenues une gigantesque « fabrique de suiveurs » [...]. D'après un bilan établi en 1949-50, ces chambres ont en effet classé moins de 3 % des individus ayant comparu [...] dans les deux principales catégories de coupables, alors que la catégorie des « suiveurs » rassemble 51 % des cas traités en zone américaine, 45 % en zone française et 11 % en zone britannique (où près de 60 % des individus sont « exonérés »). Ainsi, la dénazification s'est transformée en un processus de réhabilitation qui facilite la réintégration des agents initialement évincés, en particulier dans les administrations.

Marie-Bénédicte Vincent, « De la dénazification à la réintégration des fonctionnaires, comment construire une éthique de la fonction publique en Allemagne de l'Ouest après 1945 ? », in *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 121, 2014.

3 L'efficacité du processus judiciaire questionnée

Dans cette lettre du 11 mai 1949 adressée au général Clay (gouverneur général de la zone d'occupation américaine), Walter Dom, historien américain et conseiller auprès du gouvernement militaire américain en Allemagne (1945-1949), fait un bilan de la dénazification.

1. Si la dénazification voulait être efficace dans toute l'Allemagne, il aurait fallu la mener de manière uniforme dans les quatre zones d'occupation. [...] Il ne suffisait pas de condamner un ancien membre du parti dans l'une des zones s'il pouvait occuper une haute fonction publique dans une autre. [...]

2. Il n'a jamais été possible de prouver que la dénazification était l'obstacle principal à la reprise économique¹, comme le pensaient tant d'hommes d'affaires américains [...].

3. [...] À mon avis, nous aurions eu plus de succès si le gouvernement militaire avait déterminé de manière arbitraire le nombre de 100 000 cas à juger (les cas les plus graves) ; s'il avait rassemblé les preuves à charge et avait soumis ces personnes à des tribunaux allemands [plutôt qu'aux tribunaux militaires alliés].

Klaus-Jörg Ruhl, *Neubeginn und Restauration, Dokumente zur Vorgeschichte der Bundesrepublik Deutschland, 1945-1949*, Munich, Deutscher Taschenbuch-Verlag, 1982.

1. Comme partout en Europe, l'après-guerre se traduit par une vigoureuse reprise économique.

5 Le regard de Serge Klarsfeld sur la justice allemande face aux anciens nazis

Disons-le haut et fort : la chasse aux criminels de guerre nazis est un mythe. [...] Il faut savoir regarder la vérité en face et séparer lucidement la fiction de la réalité, si triste et décevante soit-elle. Seule la trop brève période de coopération entre l'Est et l'Ouest, de 1945 à 1947, donna lieu à une « chasse » digne de ce nom. [...] La guerre froide y mit un point final. Elle fut une véritable bénédiction pour les criminels nazis, très souvent graciés et parfois rapidement libérés, notamment par les Américains. [...] De 1949 à 1970, les tribunaux allemands, peuplés de nombreux magistrats au passé nazi, ont battu des records de lenteur et d'indulgence à l'égard des criminels de guerre. Ils ont multiplié les instructions interminables qui se finissent par des non-lieux, les procès interrompus par la santé prétendument défaillante des accusés, les demandes d'extradition délivrées au compte-gouttes et négociées si lentement qu'elles permettaient au criminel visé de prendre toutes ses dispositions pour quitter le pays qui l'hébergeait. Sur plus de 80 000 instructions, 6 425 criminels seulement ont été condamnés, dont 151 à la prison à vie. Les sentences furent, le plus souvent, bien clémentes.

Serge Klarsfeld, *La Traque des criminels nazis*, Tallandier, 2015.



4 Le jugement tardif d'un gardien d'Auschwitz en 2016

Sergent SS Reinhold Hanning (assis à droite), 94 ans, jugé en Allemagne pour sa fonction de gardien à Auschwitz, le 17 juin 2016. Condamné à cinq ans de prison, il meurt le 30 mai 2017, avant que le procès en appel ait pu se tenir.

Exercice bac – Dissertation

Rédigez un paragraphe qui réponde à la question : comment la justice allemande s'est-elle saisie de la question de la poursuite des anciens nazis ?